



GESTION EN BOUT DE COURSE !

Une nouvelle fois, **Force Ouvrière Justice** alerte sur une situation incompréhensible et dangereuse pour nos collègues.

Un détenu au profil violent, menaçant et provocateur, connu pour ses multiples incidents disciplinaires, est réintégré au Centre de détention homme après un passage par le quartier d'isolement.

Et pourtant, les faits parlent d'eux-mêmes.

UN PROFIL CLAIREMENT IDENTIFIÉ

Les comptes-rendus d'incidents démontrent une accumulation de comportements graves :

- **Menaces de mort** envers nos collègues
- Violences verbales répétées envers le personnel
- Refus d'obtempérer aux injonctions
- Provocations et intimidation du personnel
- Détention et introduction d'objets ou substances prohibés
- Dégradation, Agression physique

Parmi ces faits d'armes les plus graves recensés :

- **Menaces de mort explicites** :

« Je vais te retrouver dehors et je vais te tuer... si tu n'es pas encore mort car tu es en prison. »

- **Menaces ciblées envers l'encadrement** :

« Tu vas laisser mon yo-yo, tu ne sais pas ce que je vais te faire à ma sortie... »

- **Violences physiques** :

Lors d'une intervention, la personne détenue assène un coup de tête au visage d'un collègue, provoquant une blessure au niveau du nez.

- **Détention de produits illicites** :

Découverte d'une boule de substance brunâtre (7 grammes).

- **Menaces réitérées**

« Arrête de parler de moi avec les autres détenus... je vais vous traquer comme un prédateur. »

Et malgré plusieurs comptes-rendus d'incident pour violences verbales, menaces et agressions, ce profil est réintégré en détention classique.

UNE DÉCISION INCOMPRÉHENSIBLE

Pour **Force Ouvrière Justice**, cette décision pose une question simple :

Quel message la direction envoie-t-elle à nos collègues ?

Qu'un détenu peut menacer de mort le personnel agresser physiquement un collègue, multiplier les incidents disciplinaires et retrouver malgré tout une détention classique ?

Dans un contexte où les effectifs sont déjà sous tension, cette gestion irresponsable ajoute un risque supplémentaire pour nos collègues sur le terrain.

Force Ouvrière Justice refuse que la sécurité de nos collègues passe après des décisions incompréhensibles.

Force Ouvrière Justice rappelle que chaque menace de mort contre un personnel pénitentiaire est un fait d'une extrême gravité.

NOS EXIGENCES

- **Le transfert immédiat de ce détenu vers un établissement adapté à son profil.**
- La prise en compte réelle de la sécurité de nos collègues.
- Une gestion ferme des profils violents et menaçants.

FO JUSTICE NE LÂCHERA RIEN !

Force Ouvrière Justice sera toujours aux côtés de nos collègues et de nos camarades confrontés à ces comportements.

La sécurité du personnel pénitentiaire n'est pas négociable.

Quand un détenu menace, insulte, agresse et provoque, la réponse doit être ferme et immédiate.

Force Ouvrière Justice exige son transfert par mesure d'ordre et de sécurité !

Adresse du Bureau local : Le Plessis Picard Réau 77558
Moissy Cramayel
Mail : syndicat-fo.cp-sud-francilien@justice.fr
Tel : 0172626255

SLP **FO Justice Réau**
Le : 11 03 2026

